



Rapport annuel 2019

Qui finance la défense des droits humains en Suisse?

Table des matières

La Suisse veut-elle y mettre le prix? <i>Dieter von Blarer, Président de humanrights.ch</i>	3
Le financement, notre rocher de Sisyphe <i>Marianne Aeberhard, Directrice de humanrights.ch</i>	4
Pas d'Institution nationale des droits humains digne de ce nom sans y mettre le prix <i>Matthias Hui, Coordinateur de la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains chez humanrights.ch</i>	6
L'équipe de humanrights.ch	8
Activités	10
humanrights.ch dans les médias	12
Exposés et ateliers	14
Comptes annuels et bilan 2019	15

La Suisse veut-elle y mettre le prix?

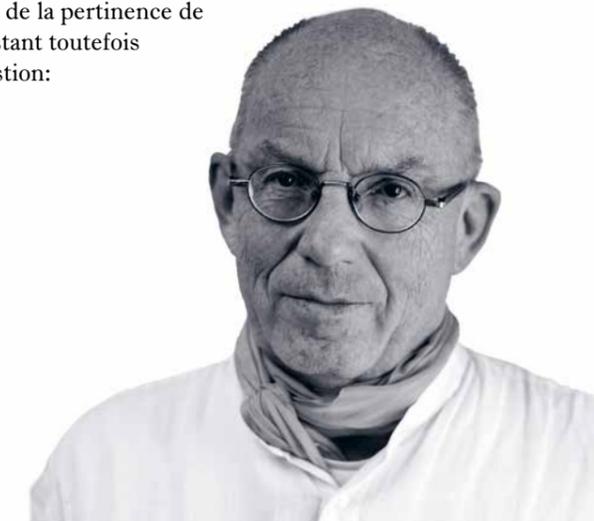
La Suisse est ambassadrice des droits humains dans le monde. Il en va tout autrement au plan national, où une majorité de nos élu-e-s semble renâcler à dégager les fonds nécessaires pour renforcer ces droits.

Nous proclamons les principes de la bonne gouvernance dans le monde entier et n'hésitons pas à délier les cordons de la bourse pour le faire. Et il est bien qu'il en aille ainsi. J'ai eu le privilège de contribuer à la conception et à l'exécution de projets dans ce domaine en Asie centrale, au Kosovo et en Ukraine. J'ai alors pu observer que la sensibilisation réalisée à l'échelon le plus bas de l'administration, c'est-à-dire à celui en contact avec la population, est à la fois efficace et efficiente pour mieux concrétiser les droits fondamentaux. Le même constat s'applique aux forces de sécurité. En Suisse en revanche, j'ai souvent remarqué, dans ma carrière de médiateur et d'avocat, que la plupart des fonctionnaires de cet échelon n'ont guère conscience de ces droits. Or, c'est précisément à ce niveau que se joue et se décide l'issue d'un problème: aboutira-t-on à un coûteux conflit ou à une solution équitable et satisfaisante, qui respecte les droits humains? Bien sûr, l'administration et la police travaillent de manière correcte et efficiente dans la grande majorité des cas et c'est notamment grâce à leur personnel respectueux des normes en vigueur que les droits humains sont bien protégés en Suisse. Cependant, ils n'ont souvent pas conscience que, ce faisant, ils protègent aussi des droits fondamentaux. En leur for intérieur, ils ne font que respecter les normes et les consignes de leur cadre professionnel.

Les services de médiation mis en place par quelques communes et cantons contribuent de façon décisive à la sensibilisation de l'administration aux droits constitutionnels et aux droits humains inscrits dans les conventions internationales. Ces cantons et ces communes leur consacrent un budget important. En revanche, le million de francs que le Conseil fédéral entend allouer à l'institution nationale des droits humains – soit le budget d'un grand service cantonal de médiation – est largement insuffisant (voir l'article de Matthias Hui). Il est fâcheux que la Suisse, gardienne des droits humains à l'international, veuille créer pour ses habitant-e-s – sans doute dans l'idée que tout va de toute façon très bien chez nous – une structure dotée d'un budget qui ne lui permettra guère de faire la différence. Avec ce financement, elle pourra tout au plus soigner son image ou soulever des interrogations sur les raisons d'une telle avarice.

La plateforme d'information de humanrights.ch reçoit près de deux millions de visites annuelles et la durée de ces visites a augmenté en 2019. L'usage qu'en font avocat-e-s, juges et membres du personnel des services administratifs et des organisations de la société civile témoigne de la nécessité et de la pertinence de ce moyen d'information. Les problèmes de financement restant toutefois entiers, humanrights.ch ne peut éviter de se poser une question: la Suisse veut-elle y mettre le prix?

Dieter von Blarer
Président de humanrights.ch



Le financement, notre rocher de Sisyphe

Au début de l'année 2019, nous avons dû affronter une situation critique qui, au fond, se résume à une seule question: qui finance notre travail?

Comment éviter de réduire l'envergure de notre principale prestation, la plateforme d'information www.humanrights.ch, quand les soutiens des institutions se réduisent année après année parce que seuls les projets à durée déterminée trouvent encore du financement, et plus les structures? Comment faire vivre notre secrétariat si les cotisations des membres, les dons et les contributions aux projets ne suffisent plus à faire fonctionner notre association? Comment financer notre travail quand les fondations ne soutiennent plus aucun nouveau projet ou trouvent nos groupes cibles, comme les personnes en privation de liberté, trop «sensibles»? Comment venir à bout de cette gigantesque tâche qu'est devenue la recherche de fonds avec seulement dix à quinze pour cent dédiés au sein du poste de direction?

Au moment d'établir notre budget provisoire, en novembre 2019, il nous a fallu regarder la situation en face après avoir lancé de multiples appels aux dons à nos membres et au public et avoir envoyé d'innombrables demandes de financement de projets – déjà existants ou nouveaux – à des services fédéraux, fondations, ONG et organisations ecclésiastiques: nous n'avons pas les moyens de nos prétentions, c'est notre existence même que nous mettons en danger si nous n'inversons pas la vapeur.

Non que nous nous soyons laissés surprendre par la tempête: nous avons systématiquement appliqué les mesures décidées en 2018 pour la communication et la recherche de fonds, pour autant que nos ressources nous l'aient permis. Nous avons notamment amélioré et étendu notre palette d'outils de recherche de membres et de dons, ce qui a porté ses fruits: l'an passé, les cotisations ont augmenté de 53 % par rapport à l'année précédente, et les dons de 142 %. Nous sommes donc sur la bonne voie, mais la recherche de fonds auprès des particuliers demande beaucoup de travail de persuasion et des investissements dans la communication, ce qui prend passablement de temps. Or, qui dit temps dit coût!

Qu'entendons-nous par «inverser la vapeur»? Optant pour une transition courageuse, nous avons conçu un scénario d'économies qui nous permet malgré tout quelques investissements dans des nouveautés. Concrètement, en 2020, le secrétariat et le Service de conseil juridique pour personnes en détention devront se serrer la ceinture. La mesure la plus radicale concerne notre plateforme d'information qui, bien que fonctionnant depuis 2019 avec un budget réduit, affiche toujours un découvert de près de 100 000 francs. Actuellement, nous ne voyons pas comment continuer à offrir cette prestation par nos propres moyens et nos propres forces. Nous sommes contraints de réduire au maximum la voilure au cours de l'année 2020, puis de la maintenir ainsi jusqu'à ce que nous trouvions une solution durable.

Nous avons lancé en janvier 2020 déjà des discussions stratégiques à l'interne au sujet de notre plateforme d'information, puisque nous avons appris en décembre 2019 qu'après presque vingt ans de plaidoyer de la part des organisations de défense des droits humains, la Suisse se dotera enfin d'une institution nationale des droits humains (INDH) (voir la contribution de Matthias Hui à ce sujet). Or, l'une des tâches de cette institution qui verra le jour en 2023 sera notamment l'information. Nous devons donc adapter notre mission à cette nouvelle donne. À court terme, notre objectif est de poursuivre avec la même diligence et le même professionnalisme notre travail d'information, jusqu'à ce que l'INDH commence le sien. Nous investirons même pour apporter quelques changements minimaux à la présentation de notre plateforme d'information afin d'être prêts, le cas échéant, à transférer

à l'INDH certains volets de notre plateforme (surtout nos «Fondamentaux»). Il nous faut également, en parallèle, élaborer une perspective à plus long terme pour notre mandat d'information, qui changera une fois l'INDH entrée en fonction. L'un des aspects essentiels sera, ici aussi, de mettre sur pied une stratégie de financement à court comme à long terme.

Tout ceci nous ramène à notre question de départ: qui finance la défense des droits humains en Suisse? Notre expérience nous montre que c'est surtout la fidélité des particu-



liers, avec leurs cotisations et leurs dons, qui nous permet de travailler de manière durable et productive. Les institutions n'accordent en effet pratiquement plus de financements pour des périodes indéterminées, et pour les petites organisations comme humanrights.ch, la recherche de soutiens limités dans le temps représente un coût totalement disproportionné par rapport aux sommes récoltées. Il faut savoir que dans un pays riche comme le nôtre, nous n'avons d'autre choix que de réinvestir dans la recherche de fonds dix à vingt pour cent du financement obtenu, au lieu de pouvoir les consacrer à notre cause, à savoir le

renforcement des droits humains. Le problème, c'est que toutes les organisations de défense des droits humains actives en Suisse sont logées à la même enseigne. Comme elles dépendent toutes de la générosité des particuliers, elles se livrent sur le marché des dons une concurrence féroce qui n'a plus rien à voir avec la défense des droits humains.

La situation ne devrait pas s'améliorer dans un proche avenir. À l'échelle internationale, mais aussi en Suisse, les droits humains font en effet face à un feu nourri d'attaques. Comme les autres membres de la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains, nous déplorons la suppression d'un nombre toujours plus grand de financements fédéraux et de contrats de prestations. Ces suppressions nous interpellent: quelle valeur la Suisse officielle accorde-t-elle aux droits humains?

Malgré ce contexte difficile et les problèmes mentionnés, nous sommes parvenus en 2019 à contribuer de manière satisfaisante au renforcement et à la défense des droits humains en Suisse. Même avec des capacités rédactionnelles réduites, nous avons pu, grâce à notre collaboration avec des bénévoles, maintenir la production de notre plateforme d'information. Nous avons aussi encore intensifié notre travail au sein de la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains, dont nous assurons la coordination. Cette plateforme, qui comptera bientôt 90 organisations membres, est la plus grande coalition permanente d'ONG de Suisse. Quant au Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme, rattaché à humanrights.ch, il s'est renforcé pour 2020, avec une nouvelle responsable et une nouvelle offre. Il en va de même du Service de conseil juridique pour personnes en détention: ses prestations étant toujours plus sollicitées, il a été transféré dans un cabinet d'avocat et a pu poursuivre ainsi sa professionnalisation. Last but not least, en automne 2019, nous avons eu le plaisir de donner le coup d'envoi à notre projet «Accès à la justice», dont nous entamerons la première étape en 2020, avec la mise sur pied d'un point de contact pour les procès stratégiques.

Si tous ces projets ont pu être menés à bien, c'est grâce à l'engagement indéfectible de notre équipe et des nombreux bénévoles qui, jour après jour, œuvrent avec conviction en faveur des droits humains!

Marianne Aeberhard
Directrice de humanrights.ch



Pas d'Institution nationale des droits humains digne de ce nom sans y mettre le prix

Voilà vingt ans que différents milieux militent pour la création d'une institution nationale des droits humains (INDH) en Suisse. Bien trop longtemps, comme il en va pour de nombreuses causes dans ce domaine. S'ils consentent des efforts depuis si longtemps pour créer une INDH performante, c'est parce que le dispositif de défense des droits humains présente des failles en Suisse aussi.

Pour cette cause, les organisations de la société civile coordonnent leurs efforts au sein de l'association humanrights.ch et de la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains, rattachée à humanrights.ch et créée notamment dans ce but.

Fin 2019, le Conseil fédéral a adopté un projet d'INDH qui sera probablement examiné par le Parlement durant sa session d'été 2020. Jusqu'à la constitution de la nouvelle institution en 2023, le projet pilote du Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) – avec lequel nous collaborons étroitement – jouera une nouvelle fois les prolongations.

Nous saluons dans l'ensemble ce projet de loi, car l'INDH prévue par le Conseil fédéral satisfera probablement aux Principes de Paris, les normes internationales en la matière: elle prendra la forme d'une association de droit public créée par une loi, sera dotée d'un vaste mandat de protection et de promotion des droits humains et son indépendance envers l'État semble garantie. La Suisse pourra ainsi enfin rejoindre le club des plus de 110 pays qui se sont dotés d'une institution conforme aux résolutions des Nations Unies. Le Conseil fédéral a par ailleurs prévu un vaste cahier des charges: l'institution conseillera les autorités, également à l'échelon cantonal et communal, et les aidera à honorer leurs engagements en matière de droits humains; elle sera active dans la formation et l'information ainsi que dans la recherche et promouvra aussi la collaboration dans le domaine des droits humains, en Suisse comme à l'étranger.

Avec notre engagement au quotidien, nous sommes bien placés pour savoir que la Suisse a elle aussi fort à faire en matière de défense des droits humains, notamment de ceux des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées. Les chantiers sont aussi vastes que variés: violence à l'égard des femmes, discrimination des personnes transgenres, responsabilité des entreprises, droits humains à l'ère du numérique, sans oublier le régime de privation de liberté et les violences policières.

Voilà qui nous ramène au fil rouge de ce rapport annuel: tout ce travail a un prix et le budget d'un million de francs prévu pour l'INDH est tout à fait insuffisant. Il y a en effet une incohérence flagrante entre la somme attribuée à cette institution – 0,0002 % du budget de la Confédération – et l'étendue de son mandat. Avec cette enveloppe, l'INDH devrait fonctionner comme une toute petite ONG et ne pourrait simplement pas remplir sa tâche, et encore moins le faire dans toutes les langues nationales. Elle serait même moins

dotée financièrement que le CSDH, dont le mandat est bien plus restreint et qui peut compter sur un très large soutien des universités. Pour un pays défenseur des droits humains, qui accueille la capitale des droits humains – Genève – et promeut dans le monde entier des institutions nationales des droits humains, se doter d'une institution de ce calibre tiendrait de la farce, que nous ne pourrions pas cautionner. La Suisse fait piètre figure même par rapport au Liechtenstein, dont l'INDH dispose d'un budget de 350 000 francs, alors que sa population est deux cents fois moins nombreuse.

Nous plaçons désormais nos espoirs dans les Chambres fédérales et n'épargnons aucun effort pour sensibiliser et convaincre des député-e-s de tous bords. Nous fondons nos arguments sur une prévision budgétaire de cinq millions de francs, calculée sur la base de comparaisons avec des institutions similaires en Suisse et à l'étranger.

humanrights.ch a toujours milité en faveur d'une INDH digne de ce nom, et certaines de ses activités contribuent à combler les lacunes dues à l'absence de cette instance. Nous considérons que notre rôle dans la promotion des droits humains en Suisse et celui de l'INDH sont complémentaires et que nous sommes appelés à collaborer avec celle-ci. Les organisations membres de la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains apporteront dans un esprit constructif leur concours à la création et à la mise sur pied de cette institution en Suisse qui pourra, nous l'espérons, reprendre en partie le flambeau de notre plateforme d'informations humanrights.ch. Nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour faire bénéficier la future INDH des connaissances et des expériences accumulées ces vingt dernières années. Quant à notre association, elle aura toujours suffisamment de pain sur la planche...

Matthias Hui

Coordinateur de la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains chez humanrights.ch



L'équipe de humanrights.ch

Les phases de transition et de changement étant toujours délicates pour les équipes, le Comité et la direction tiennent à remercier de tout cœur le personnel pour son engagement.



De g. à d.: David Mühlemann, Isabelle Michaud, Matthias Hui, Andrea Filippi, Stefanie Rinaldi, Marianne Aeberhard, Valentina Stefanović

Personnel

Stefanie Rinaldi: responsable de la plateforme d'information et rédactrice en chef du site en allemand
Isabelle Michaud: rédactrice en chef du site en français et responsable romande pour la communication
Valentina Stefanovic: collaboratrice administrative, responsable des réseaux sociaux en Suisse alémanique, collaboratrice au sein de la rédaction germanophone
David Mühlemann: responsable du projet «Service de conseil juridique pour personnes en détention»
Andrea Filippi (jusqu'à août 2019): responsable du Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme
Gina Vega (dès octobre 2019): responsable de l'Antenne discrimination & racisme et responsable du Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme
Matthias Hui: coordinateur de la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains
Marianne Aeberhard: directrice

Stagiaires

Maryne Bucher, Gayathri Sritharan, Frédéric Marmy, Laurence Steinemann, Claire Robinson, Jeanne Durafour et Ramona Neidhart

Bénévoles

Marianne Müller, Manuel Eugster, Damian Cavallaro, Nicolas Broccard, Valentina Hohl, Milena Holzgang, Yves Perret, Patrick Burger et Mirjam Werlen (version germanophone de la plateforme d'information)
 Blandine Guignier, Nicolas Fedrigo, Claire Robinson, Maryne Bucher et Raphaël Marlétaz (version francophone de la plateforme d'information)
 Rachel Hewitt (relecture de la version anglophone de la plateforme d'information)
 Benjamin Stüchelberger, Enja Jäggi, Meret Lüdi, Evin Julia Yesilöz et Mahir Sancar (Law Clinic, université de Berne)

Comité

Dieter von Blarer (président): juriste, Bâle
Stefan Manser Egli: doctorant et assistant à l'Université de Neuchâtel, Berne
Kaj Rennenkampff (finances): secrétaire syndical, Berne
Ruedi Tobler: militant en faveur des droits humains, Walzenhausen (AR)
Barbara von Rütte: juriste, Berne
Emilia Pasquier: analyste politique, Berne
Alexandra Büchler: juriste, Berne (jusqu'à fin 2019)

Le Comité est lui aussi en pleine mutation, puisqu'il compte trois postes vacants à fin 2019. Outre Nicole Hitz et Michael Marugg, Alexandra Büchler a présenté sa démission pour fin 2019. Le Comité, qui souhaite remplacer ces trois départs par des personnes apportant des compétences utiles pour soutenir la directrice dans son travail, se donne du temps pour solliciter de nouveaux membres.

Ont soutenu le travail de humanrights.ch en 2019:

La Fondation Ebnet, la Fondation fondia, la Fondation Humanitas, la Fondation «Stiftung für kirchliche Liebestätigkeit», la Fondation Rosmarie Aebi, la Fondation Temperatio

Caritas Suisse, l'Entraide protestante suisse (EPER), la Croix-Rouge suisse (CRS), Unia Suisse, la paroisse générale catholique romaine de Berne et environs, les Églises réformées Berne-Jura-Soleure, Terre Nouvelle-Migration Refbejus

L'Alliance contre la discrimination d'âge, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), Amnesty International Suisse, les Juristes démocrates de Suisse (JDS), DIGNITAS – Vivre dignement – Mourir dignement, la Société suisse pour la Convention européenne des droits de l'homme, la Section suisse de la Commission internationale des juristes

Comptabilité

Renato Giacometti, Abrakadabra Treuhand, Langnau

Support informatique et services web

Kevin Eggel
 Carol Brandalise et Flavia Vattolo, weave
 Olivier Blattmann, iqual

La Commission fédérale contre le racisme (CFR), le Service de lutte contre le racisme (SLR) et le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes du Département fédéral de l'intérieur (DFI), la Direction du droit international public et la Division Sécurité humaine du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) ainsi que les cantons suivants: AG, AR, BL, BS, BE, FR, GE, GL, GR, JU, LU, NE, NW, OW, SG, SH, SZ, TI, UR, VD, VS, ZH et ZG.

Divers particuliers: membres, sympathisant-e-s et donateurs-trices.

À toutes et à tous, un grand merci pour votre fidélité en ces temps difficiles!

Activités

Nous présentons ici les principales activités qui nous ont occupés en 2019, parallèlement à la gestion des affaires courantes.

Une nouvelle présentation

L'un des principaux projets de 2019 a été de réfléchir à l'image que nous voulons donner de nous et à une stratégie pour rendre nos activités plus visibles. Cette question n'est pas aussi anodine qu'elle en a l'air de prime abord. Pour donner de nous-mêmes une image cohérente, nous avons dû commencer par mieux cerner nos structures et concevoir une stratégie qui permette de les identifier de l'extérieur. Nous avons été amenés à nous pencher en équipe sur des questions d'identité, une identité dont il a fallu débattre pour mieux la définir.

Dans un premier temps, nous avons posé un cadre pour notre identité visuelle. Nous avons opté pour repartir de zéro tout en assurant une continuité avec notre identité visuelle précédente: notre nouveau logo a été conçu sur la base de l'ancien, avec une palette de couleurs qui rejoint celle utilisée jusqu'à maintenant.

Dans un deuxième temps, nous avons défini notre structure interne et décidé de créer des services spécialisés dans les domaines d'expertise des membres de notre équipe pour lesquels nous offrons des prestations. Nous disposons donc dorénavant d'un service spécialisé pour personnes en détention (qui assume notamment les tâches du Service de conseil juridique pour personnes en détention) et d'une Antenne discrimination & racisme (qui étend le champ d'action du Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme).

Dans un troisième temps, nous avons défini l'image que nous souhaitons transmettre sur notre nouveau site internet, en prenant en compte les particularités des divers groupes cibles. Notre site internet actuel, dont l'essentiel est constitué par notre plateforme d'information, sera intégré dans le nouveau site. Nous avons aussi déterminé la structure et les contenus de celui-ci ainsi que le type et le graphisme des divers instruments de communication auxquels nous voulons avoir recours à l'avenir. Fin 2019, nous avons transmis le tout aux graphistes et au développeur web afin que, dans un quatrième temps, ils procèdent à la concrétisation graphique et technique du site internet et des autres outils, tels que les newsletters. Les contenus pourront y être saisis dès début mars 2020.

De nouveaux formats pour nos articles

Notre nouvelle identité visuelle comprend aussi une restructuration de notre plateforme d'information et des changements minimaux dans sa présentation. Dans notre nouveau

site internet, elle figurera au même titre que nos autres domaines d'activité. Nous avons aussi évalué le caractère convivial du format de nos articles et déjà appliqué certaines mesures pour l'améliorer: insertion d'un chapeau en début de chaque article, règles de formulation des titres et sous-titres ainsi que nouvelle présentation des sources. Les effets positifs ne se sont pas fait attendre, puisque nous avons immédiatement enregistré une diminution du taux de rebond et une augmentation du temps moyen passé sur notre site. De plus, au lieu de mettre à jour plusieurs fois de suite nos articles, nous en rédigeons généralement de nouveaux et nous limiterons aux formats suivants: articles de fond, articles brefs sur un sujet précis, analyses de la jurisprudence et suivi de processus législatifs. De plus, chaque suivi de processus comprendra trois volets: «Essentiel en bref», «Chronologie» et «Argumentaire». Nous espérons ainsi simplifier notre collaboration avec nos rédactrices et rédacteurs bénévoles et améliorer la lisibilité de nos contenus.

«Accès à la justice»: un projet en devenir

Avant même le 13 mars 2019, date de la fusion officielle entre humanrights.ch et l'association Dialogue CEDH, un groupe de travail mené par Marianne Aeberhard et Andrea Huber a travaillé à la conception d'un projet qui bénéficierait de l'héritage laissé par l'association Dialogue CEDH, le but étant d'offrir des prestations concrètes pour aider les personnes à faire valoir leurs droits en justice. Durant la phase de conception, entre janvier et août 2019, Vanessa Rüegger a réalisé une analyse des besoins et nous avons organisé un débat, deux tables rondes et plusieurs entretiens avec des expert-e-s. Il en est sorti un projet sur trois ans (pour le moment), pour un montant de près de 160 000 francs, articulé autour de plusieurs sous-projets qui aborderont différents obstacles à la justice. La campagne de recherche de fonds menée en fin d'été n'ayant toutefois pas permis d'obtenir le financement nécessaire pour réaliser le projet dans sa totalité et le doter d'une direction de projet, nous avons décidé en décembre 2019 de commencer par un projet redimensionné. Un point de contact pour les procès stratégiques (sous-projet no 1) verra le jour courant 2020 sous la direction de Marianne Aeberhard, en collaboration avec Lea Schreier (étudiante rémunérée) et Melina Hofer (stagiaire). Une conférence annuelle de réseautage pour les professionnel-le-s travaillant dans le domaine des droits humains (sous-projet no 2) sera organisée dès 2021 dans le cadre de cette antenne. Il s'agit pour l'instant de faire connaître la possibilité de mener des procès stratégiques pour concrétiser les droits humains et de mettre en réseau les acteurs du secteur afin de rassembler savoir-faire, informations générales et instruments utiles. Le suivi de procès stratégiques sera une réalité à moyen terme, pour autant que nous parvenions à doter cette antenne d'une assise financière durable.

Plateforme des formations continues

(Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme)

En 2019, le projet de plateforme consacrée aux offres de formation sur le racisme et la discrimination raciale a été présenté au Réseau de centres de conseil, qui l'a accepté. Cette plateforme sera intégrée en 2020 au site www.network-racism.ch, qui sera quelque peu restructuré et davantage mis en lien avec le nouveau site internet de humanrights.ch. Elle prendra la forme d'une base de données dans laquelle les internautes peuvent chercher par filtres et mots-clés des formations telles que séminaires, cours, ateliers, colloques ou CAS. Les prestataires de formation y insèrent eux-mêmes directement leurs offres, en ligne. Afin de garantir la qualité des formations, ils s'engagent à respecter certaines normes: ils doivent notamment présenter le portrait et les compétences de leur institution, organisation ou entreprise d'une manière conforme à la réalité, éviter les approches ethnicisantes ou culturalisantes ainsi que les notions culturelles statiques et veiller à ce que leurs formations constituent un cadre protégé, dans lequel les victimes et leurs expériences sont traitées avec compréhension, et pas mises sur la sellette. En amenant les prestataires à réfléchir à leur pratique, ces normes contribuent à améliorer la qualité des formations. Elles font de la Plateforme des formations continues non seulement une prestation destinée au Réseau de centres de conseil, mais aussi une prestation de ce réseau. L'objectif est de tirer profit de l'expertise du réseau pour étendre l'offre en formations et la faire connaître. La mise en ligne de cette plateforme est prévue pour le second semestre 2020.



Le logo modifié.



Antenne discrimination & racisme

Nouveaux logos des services spécialisés.



La nouvelle présentation des articles sur la plateforme d'information.

humanrights.ch dans les médias

Prozessoffensive geplant:
Menschenrechtsorganisationen wollen mit einer neuen Servicestelle die Grundrechte vor dem Strassburger Gerichtshof durchsetzen
Article sur le projet «Accès à la justice»
Sonntagszeitung, 13 janvier 2019

Über 400 Straftäter entgehen dem Gefängnis
Article citant David Mühlemann sur la surveillance électronique
Tamedia, 27 janvier 2019

Steiniger Acker: Die unabhängige Organisation humanrights.ch setzt sich für die Menschenrechte in der Schweiz ein– und balanciert finanziell auf einem schmalen Grat
Portrait
Aufbruch (revue indépendante religion et société), 31 janvier 2019

Zugerichtet: Der Fall eines Algeriers und die Frage «Wie neutral ist die Schweizer Justiz?»
Article citant David Mühlemann
Surprise no 443, 1er février 2019

Rechtsschutz auch für Gefangene
Portrait du Service de conseil juridique pour personnes en détention et leurs proches
Plädoyer, 1er février 2019

Soll das Demonstrationsrecht eingeschränkt werden?
Article faisant référence à humanrights.ch
swissinfo.ch, 6 février 2019

Menschenrechtsaussenpolitik in schwierigen Zeiten
Article de Matthias Hui sur le rapport du Conseil fédéral sur la politique extérieure de la Suisse en matière de droits de l'homme
Association suisse de politique étrangère, site Internet, mars 2019

Multinationales et droits humains:
«Notre pays ne connaît et ne soutient que des initiatives volontaires»
Article citant Marianne Aeberhard
AGEFI, 20 mars 2019

Privatisierte Polizeiaufgaben
Interview de Dieter von Blarer
SRF (Radio SRF2Kultur – émission Kontext), 8 avril 2019

In der Schweiz werden mehr rassistische Zwischenfälle am Arbeitsplatz registriert
NZZ Online, 7 avril 2019
L'un des 44 articles parus à l'occasion de la publication du rapport du Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme

Warten auf das Menschenrechtszentrum: Kritik an Cassis wegen Verzögerung
Article citant Manon Schick (Amnesty International Suisse) en qualité de représentante de la Plateforme des ONG
Luzerner Tagblatt, 13 mai 2019

Präventivhaft wäre nicht menschenrechtskonform
Émission de radio avec intervention de Matthias Hui
Echo der Zeit, 22 mai 2019

Brisante Bilder: Video zeigt brutalen Polizei-Einsatz in der Reitschule
Reportage de la télévision avec intervention de David Mühlemann
Telebärn, 20 juin 2019

Ein Rückzugsort für intime Momente im Gefängnis
Émission de radio avec intervention de David Mühlemann
SRF (Regionaljournal Ostschweiz), 21 juin 2019

«Rassismus kommt in Kitas, Schulen und Unis häufig vor»
Article citant Andrea Filippi
Fritz&Fränzi. Magazine pour les parents, juillet-août 2019

«Die wollen, dass ich hier drin sterbe»
Présentation d'un cas traité par le Service de conseil juridique pour personnes en détention
WOZ, 18 juillet 2019



Menschenrechte in der Schweiz – auf die nächste Legislatur setzen?
Article de Matthias Hui
Bulletin du Comité suisse d'Helsinki, octobre 2019

Le bilan mitigé de la Suisse devant l'ONU
Article citant Lea Winter (FIAN) en qualité de représentante de la Plateforme des ONG
Le Temps, 10 octobre 2019

Menschenrechtler kritisieren zunehmende Polizei-Gewalt an Demos
Article citant Marianne Aeberhard
NAU.ch, 18 octobre 2019

Droits humains: faut-il miser sur les élections?
Article de Matthias Hui
Le Courrier, 18 octobre 2019

Bundesrat: Umstrittene Massnahmen gegen potenzielle Gefährder
Reportage de la télévision avec intervention de la Plateforme des ONG
SRF, 30 octobre 2019

Droits essentiels sacrifiés
Article citant la Plateforme des ONG
Le Courrier, 30 octobre 2019

NGOs laufen Sturm gegen Fussfesseln für Gefährder
Article citant la Plateforme des ONG
20 Minuten, 1er novembre 2019

«Für viele Gefangene ist die Haft eine rechtliche Blackbox»
Article citant David Mühlemann
Ref.Ch, 1er novembre 2019

Keine Hoffnung auf Freiheit
Article faisant référence à humanrights.ch
Surprise no 463, 1er novembre 2019

Fall Carlos: «Gericht ordnet stationäre Massnahme an»
Émission de télévision avec intervention de David Mühlemann
SRF (10vor10), 6 novembre 2019

Wie «klein» ist Brians Verwahrung wirklich?
Article citant David Mühlemann
NZZ, 8 novembre 2019

De nouvelles mesures contre le terrorisme inquiètent les ONG
Article citant la Plateforme des ONG
swissinfo.ch, 8 décembre 2019

Terror-Prävention auf Kosten der Grundrechte?
Article citant la Plateforme des ONG
swissinfo.ch, 9 décembre 2019

Menschenrechtstag
Reportage de radio avec intervention de Marianne Aeberhard
Radio NEO 1, 10 décembre 2019

Menschenrechtsarbeit: Humanitär geschminkt nach aussen, blind nach innen
Article faisant référence à humanrights.ch
WOZ, 12 décembre 2019

La burqa va-t-elle être interdite en Suisse?
Article faisant référence à la trilogie d'articles consacrée à l'interdiction du voile intégral sur la plateforme d'informations
swissinfo.ch, 12 décembre 2019

Bundesrat will nationale Institution für Menschenrechte
Article citant la Plateforme des ONG
ref.ch, 13 décembre 2019

Vers une institution nationale pour la défense des droits humains en Suisse
Émission de télévision avec intervention de Manon Schick (Amnesty International Suisse) en qualité de représentante de la Plateforme des ONG
RTS, 13 décembre 2019



Exposés et ateliers

Herausforderungen einer Schweizer Menschenrechtsorganisation: Triage und Beratung von Hilfesuchenden
Repas de midi avec présentation du projet par Marianne Aeberhard, sur invitation du réseau Usitawi
5 février 2019

Quelles mesures et offres sont nécessaires pour une meilleure application (judiciaire) des droits humains en Suisse?

Débat à l'occasion de l'anniversaire de humanrights.ch
13 mars 2019

Menschenbild und Menschenrechte
Colloque annuel des bénévoles de l'Office d'exécution judiciaire du canton de Berne
30 mars 2019

Nichtregierungsorganisationen als Akteure der Menschenrechte
Programme interdisciplinaire sur les droits humains – Haute école de Lucerne
1er mai 2019

La mise en œuvre des droits économiques, sociaux et culturels en Suisse – où en sommes-nous?
Conférence annuelle de la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains, Université de Lausanne
4 juin 2019

Umgang mit (vermeintlich) rassistisch motivierten Situationen im Schulalltag – Erklärungsansätze und Handlungsmodelle
Inklusion: Beiträge der Schulischen Heilpädagogik. Cycle de conférences 2019, Haute école supérieure du Nord-ouest de la Suisse, Haute école pédagogique
5 juin 2019

Diskriminierungsverbot
Atelier de la HEP Lucerne
3 octobre 2019

Rôle des organisations non gouvernementales
Conférence présidentes/présidents 2019 d'Agile: «Les personnes en situation de handicap et les droits humains»
9 novembre 2019

Table ronde au Kino Rex
Exécution des peines en Suisse à la suite de la projection du film «Isola», 2 décembre 2019

Comptes annuels et bilan 2019

Compte de résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019

Produit d'exploitation	585 879
Dons liés	410 921
Dons libres	79 265
Produits divers	44 668
Produits de la fusion	51 025
Charges d'exploitation	653 701
Projets et services	477 023
Plateforme d'information hr.ch	146 841
Réseau de centres de conseil racisme	83 165
Service de conseil juridique pour personnes en détention	82 116
Plateforme des ONG suisses	41 990
Civic Solidarity Platform CSP	23 039
Projet Accès à la justice	68 076
Projet Discrimination des personnes âgées	15 152
Projet Image extérieure	16 643
Communication et collecte de fonds	57 779
Charges administratives	169 924
Frais de personnel	68 187
Locaux et assurances des biens	20 879
Administration et informatique	36 965
Contributions projets propres	5 800
Amortissements et charges diverses	3 767
Charges de la fusion	34 326
Résultat opérationnel	-118 847
Résultat financier	-642
Résultat exceptionnel	330
Variation du capital du fonds	48 887
Variation du capital de l'organisation	10 495
Fonds de développement institutionnel	5 343
Contributions hr.ch projets	5 152
Résultat annuel	-59 776

Bilan au 31 décembre 2019

Actif	
Actif circulant	538 970
Actif immobilisé	4 390
Total actif	543 360
Passif	
Capitaux de tiers	
Engagements à court terme	120 404
Fonds liés aux projets	112 249
Total capitaux de tiers	232 653
Fonds propres	
Capital lié (fonds)	265 250
Capital libre	45 457
Total capital propre	310 707
Total passif	543 360



© humanrights.ch
Mars 2020

Rédaction:
Marianne Aeberhard

Mise en page:
Völm + Walthert, Zurich

Illustration Cover:
Isabelle Bühler